

Budget fédéral 2018 – Analyse des OCNC

Les OCNC constatent avec plaisir que **deux enjeux que nous défendons faisaient partie des engagements du gouvernement fédéral dans le budget de 2018, déposé le 27 février**. Le premier porte sur un investissement important dans la science et la recherche. Le deuxième pose une première étape dans l'établissement d'un programme national d'assurance-médicaments. Le budget prévoyait également des fonds pour un soutien accru aux personnes touchées par la démence et le trouble du spectre de l'autisme. Voir les détails ci-dessous.

Financement accru pour la science et la recherche

Le gouvernement a donné suite dans le budget à bon nombre des recommandations formulées dans le cadre de l'examen mené par le D^r David Naylor sur le financement des sciences fondamentales au Canada. Dans notre exposé de position et nos rencontres de sensibilisation l'automne dernier, les OCNC ont exhorté le gouvernement à mettre en œuvre les recommandations du rapport Naylor. Des leaders des milieux de recherche ont salué ce nouveau financement.

Au total, le budget prévoit accroître de 3,8 milliards de dollars le financement des sciences au cours des cinq prochaines années. Globalement, il s'agit d'une augmentation d'environ 25 % du financement des sciences fondamentales, la plus importante jamais réalisée au Canada. De ce total, 354,7 millions de dollars sur cinq ans sont réservés aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Le financement du Programme des chaires de recherche du Canada a également augmenté, en vue de mieux exploiter les données massives, d'accroître la diversité chez les scientifiques et de payer de l'équipement scientifique. Un nouveau fonds des trois conseils subventionnaires servira à financer la recherche présentant des risques élevés et demandant des résultats rapides. (Les trois conseils sont les IRSC, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines.)

Selon le budget, le gouvernement envisagera une nouvelle approche pour déterminer comment affecter le financement fédéral à des organismes de recherche tiers, comme le préconise le rapport Naylor. D'ici là, le financement sera maintenu pour l'Institut Rick Hansen, en recherche sur la moelle épinière (par l'intermédiaire du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest), le Centre de recherche et développement des médicaments et l'Institut d'informatique quantique.

De plus, le gouvernement propose de verser 10 millions de dollars en 2018-2019 à l'Institut de recherche en politiques publiques pour qu'il se dote d'un centre d'excellence sur la fédération canadienne, **un organe de recherche permanent visant à promouvoir une compréhension commune de la communauté fédérale du Canada**. Le Centre entreprendra des recherches sur des questions telles que l'incidence des tendances économiques et sociales émergentes sur les arrangements fédéraux du Canada. Cette initiative pourrait se rattacher à une autre recommandation du rapport Naylor, sur la nécessité d'accroître la collaboration et le partage des résultats de recherche.

Plan budgétaire, chapitre 2 — Progrès <i>(millions de dollars)</i>	2017– 2018	2018– 2019	2019– 2020	2020– 2021	2021– 2022	2022– 2023	Total
2.1 Investir dans les scientifiques et les chercheurs canadiens							
Conseils subventionnaires	0	115	155	185	235	235	925
Conseils subventionnaires : Nouveau fonds pour les trois conseils	0	35	45	65	65	65	275
Conseils subventionnaires : Accroître la diversité dans les sciences	0	5	6	4	4	4	21
Conseils subventionnaires : Chaires de recherche du Canada	0	25	35	50	50	50	210
Fonds de soutien à la recherche	0	29	39	46	59	59	231
Investir dans l'équipement dont les chercheurs ont besoin – Fondation canadienne pour l'innovation	0	32	62	120	183	366	763
Exploiter les données massives	0	64	64	166	145	133	572
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	0	20	30	30	30	30	140
Institut d'informatique quantique	0	0	5	5	5	0	15
Centre de recherche et développement des médicaments	0	0	16	16	16	0	48
Institut Rick Hansen	0	6	6	6	6	0	24
Centre d'excellence sur la fédération canadienne	0	10	0	0	0	0	10
2.1 Total – Investir dans les scientifiques et les chercheurs canadiens	0	340	463	692	798	942	3 234

Conseil consultatif sur la mise en œuvre d'un régime d'assurance-médicaments national

Le budget comprenait également une première étape vers l'éventuelle mise en œuvre d'un programme national d'assurance-médicaments, avec la création d'un conseil consultatif dirigé par le D^r Eric Hoskins, ancien ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Il s'agit d'un enjeu qui a été abordé par divers comités parlementaires au fil des années, notamment dans le cadre d'une étude en cours du Comité de la santé de la Chambre des communes. La nomination du réputé D^r Hoskins et l'échéance électorale fédérale de 2019 ont amené certains à conclure qu'il s'agit d'un premier pas timide vers une éventuelle action. Le D^r Hoskins doit faire rapport en 2019.

L'exposé de position des OCNC appuie l'élaboration d'un programme national d'assurance-médicaments souple et accessible dès que possible.

Autres engagements de financement

Soutien aux soins pour la démence – « Le budget de 2018 propose de fournir un montant de 20 millions de dollars sur cinq ans à compter de 2018-2019, et 4 millions annuellement par la suite, à l'Agence de la santé publique du Canada afin de financer des projets communautaires qui relèvent les défis associés à la démence. Ces projets pourraient comprendre des programmes qui offrent des mesures de soutien de la santé mentale et de l'information sur les soins autoadministrés pour les aidants naturels ou des initiatives aidant les Canadiens à trouver rapidement des ressources locales, y compris de l'information sur les pratiques exemplaires pour prodiguer des soins aux personnes vivant avec une démence. »

Trouble du spectre de l'autisme – « Dans le budget de 2018, le gouvernement propose de fournir 20 millions de dollars sur cinq ans pour deux nouvelles initiatives visant à mieux soutenir les besoins des Canadiens aux prises avec le trouble du spectre de l'autisme et leur famille. Ces initiatives comprennent notamment la création d'un Réseau national de ressources et d'échanges sur l'autisme, les déficiences intellectuelles et les troubles du développement pour élaborer des ressources en ligne, créer un inventaire de services, prévoir des occasions d'emploi et mettre au point des programmes locaux destinés aux familles partout au pays, en fonction de leurs besoins particuliers. Ce réseau serait dirigé par le Pacific Autism Family Network et la Fondation Miriam. Un financement de 9,1 millions de dollars sera également versé à l'Agence de la santé publique du Canada pour soutenir les projets communautaires créant des modèles de programme novateurs, réduisant la stigmatisation et favorisant l'intégration des programmes sociaux ainsi que des programmes de santé et d'éducation afin de mieux répondre aux besoins complexes des familles. »

Publié le 5 mars 2018.